

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27247**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion Mention : Administration publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 122 Economie, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'intégration en tant que cadre-dirigeant dans l'une des trois fonctions publiques ou dans un organisme privé en charge de missions de service public conduit à exercer des activités très diverses en matière d'étude et de pilotage des politiques publiques, de contrôle, de services aux usagers, d'administration générale, de gestion budgétaire et financière, d'affaires juridiques, de ressources humaines ou encore de communication. Plus précisément, il peut s'agir par exemple de :

- établir le diagnostic d'un système ou d'une organisation à réformer ;
- impulser des projets au niveau local, départemental, régional, national et en piloter la réalisation ;
- mettre au point, conduire et valoriser des études, des audits et des évaluations ;
- préparer et rédiger des documents administratifs, budgétaires et comptables ;
- participer à l'élaboration d'une stratégie ;
- mettre en oeuvre des directives, des orientations et des objectifs stratégiques ;
- encadrer des agents, animer et piloter une équipe.

D'une manière plus générale, il s'agira de :

- participer à la préparation de l'action des pouvoirs publics (élaboration des réglementations, orientation et harmonisation de leurs applications) ;
- mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'action administrative (définition des missions, programmation financière) ;
- analyser les pratiques du terrain et évaluer leur conformité avec les textes et les programmes élaborés initialement ;
- rendre compte de la situation devant les autorités hiérarchiques et les instances de coordination des politiques publiques ;
- intervenir sur le terrain soit en amont (ouverture de droits, délivrance d'habilitations) soit en aval (notifications administratives, instructions de dossiers contentieux) ;
- réaliser des expertises ou argumentaires techniques, économiques et juridiques pour le compte d'organisations internationales ou nationales, publiques ou privées et des autorités de régulation ;
- au sein de l'enseignement supérieur, assurer des travaux dirigés.

Compétences en termes de connaissances :

- Connaissance des programmes de droit public spécifiés dans le cadre des principaux concours administratifs de catégorie A et A+
- Connaissance des programmes d'économie spécifiés dans le cadre des principaux concours administratifs de catégorie A et A+
- Maîtrise des fondamentaux et des outils d'analyse économique du droit

Compétences transversales :

- Evaluer qualitativement et quantitativement des effets d'un dispositif juridique sur l'environnement économique et social
- Analyser, synthétiser et discuter de façon critique des travaux et textes économiques et juridiques
- Réaliser des travaux de recherches pluridisciplinaires
- Maîtriser l'anglais économique et juridique, courant et professionnel
- Etre en capacité de construire un argumentaire comme de synthétiser plusieurs documents
- Gérer et actualiser une documentation
- Construire une étude, un projet, une mission associant des experts de plusieurs disciplines
- Etre en capacité de soutenir un rapport/mémoire devant un jury
- Maîtriser les techniques professionnelles (note de synthèse, note administrative) ou les épreuves académiques (dissertation de culture générale, question réponse courte) mises en oeuvre dans le cadre des concours administratif.

Compétences comportementales :

- Travailler en, et coordonner et/ou diriger une équipe, dans une approche pluridisciplinaire
- Rédiger clairement, exposer et prendre la parole en public
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps

- Transmettre un savoir en s'adaptant au public/auditoire visé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme va exercer prioritairement dans les administrations du secteur public : Etat, établissements publics, autorités administratives indépendantes, collectivités territoriales, organisations hospitalières, sanitaires et sociales. Au regard de la dimension managériale du parcours, il va pouvoir s'orienter vers tous les métiers en lien avec la gestion publique. Cette perspective s'inscrit dans une sphère allant au-delà de la seule fonction publique française (organisations gouvernementales et non-gouvernementales internationales) et des seules techniques de management public (partenariats publics-privés).

Il peut aussi choisir d'exercer son métier dans le secteur privé dans une entité de droit privé (cabinets conseils, entreprises, associations, organismes parapublics divers) entretenant des relations étroites en particulier à caractère financier avec la sphère publique.

Il peut exercer aussi dans les organismes de recherche publics et privés, et les services d'études économiques et juridiques. Il peut également poursuivre ses études en s'inscrivant en doctorat et en envisageant à plus long terme de faire carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Si la vocation première de ce diplôme délivré au sein d'un IPAG (Institut de préparation à l'administration générale) est de permettre de se préparer au mieux à passer les concours de la fonction publique de catégorie A et A+ des trois fonctions publiques étatique, territoriale, hospitalière sanitaire et sociale, l'obtention du diplôme permettra aussi d'être directement recruté comme **contractuel par les collectivités publiques pour participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques ainsi qu'au management de leur structure** en tant que **cadre-dirigeant**.

Les logiques d'interdisciplinarité qui caractérisent le diplôme offrent la perspective d'exercer des fonctions de **conseil en organisation et management dans toute entité publique ou privée notamment en entreprise tout comme d'exercer en tant que chargé d'études et de prospectives à conduire en matière économique et sociale. Au sein de l'enseignement supérieur, il pourra être vacataire en charge de travaux dirigés.**

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1401** : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1403** : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- K1404** : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1403** : Études et prospectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les étudiants vont suivre les enseignements du Master d'administration publique dont la 1ère année est adossée au sein de l'IPAG à la préparation aux concours de catégorie A et la 2ème année orientée management public autour de la norme et de son évaluation (parcours « management des normes & normes de management »).

Chaque année du diplôme est organisée en 2 semestres pour un total de 60 crédits ECTS à chaque fois. Les deux semestres doivent être validés pour l'obtention du diplôme. Les crédits et unités d'enseignement sont répartis comme suit :

Première Année du Master d'administration publique :

Semestre 1 : 30ECTS

- UE1 : Administration - Etat (7,5 ECTS)
- UE2 : Administrations économiques et financières 1 (7,5 ECTS)
- UE3 : Administrations sociales 1 (7,5 ECTS)
- UE4 : Spécialisation (3 ECTS)
- UE5 : Conférences 1 (4,5 ECTS)

Semestre 2 : 30ECTS

- UE1 : Administrations économiques et financières 2 (7,5 ECTS)
- UE2 : Administrations sociales 2 (7,5 ECTS)
- UE3 : Administrations locales (7,5 ECTS)
- UE4 : Anglais (3 ECTS)
- UE5 : Conférences 2 (4,5 ECTS)

Parcours Management des normes & normes de management :

Semestre 3 : 30ECTS

- UE Enseignement disciplinaire 1 (12 ECTS)
 - Théorie des organisations
 - Usages de l'interdisciplinarité en droit

- UE Enseignement méthodologique 1 (18 ECTS)
- Problématiques actuelles du management et du droit
- Méthode quantitative
- Méthode qualitative

Semestre 4 : 30 ECTS

- UE Enseignement disciplinaire 2 (6 ECTS)
- 2 enseignements sur 3 à choisir parmi 3 :
- Economie et évaluation des politiques publiques
- Droit et évaluation des politiques publiques
- The challenge of globalisation for regulation
- UE Enseignement méthodologique 2 (6 ECTS)
- Introduction à l'analyse économique du droit
- Outils et concepts éthiques (exemple de la lutte anti-corruption)
- UE Stage & mémoire (18 ECTS)
- Stage et rapport de stage
- Mémoire de recherche

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants membres de l'équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants membres de l'équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la Vie Universitaire

<http://ove.u-paris10.fr/>

Autres sources d'information :

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr Portail ONISEP : www.onisep.fr

Site internet de l'université Paris Ouest Nanterre : <http://www.u-paris10.fr/>

Site internet du laboratoire partenaire droit CRDP : <http://crdp.u-paris10.fr/>

Site internet du laboratoire partenaire en gestion CEROS : <http://ceros.u-paris10.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IPAG

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci,
92400 Courbevoie

Historique de la certification :

Création de diplôme